Courriels aux député(e)s à l'occasion de la Semaine nationale sans fumée

C'est la Semaine nationale sans fumée. Cet événement constitue un moment important de l’année pour plus d'un million de Canadiens et Canadiennes qui ont arrêté de fumer grâce aux produits de vapotage. D’un point de vue de santé publique, ce chiffre représente un accomplissement important qui devrait être souligné cette semaine. (Comme chaque semaine, d’ailleurs!)

Cependant, au lieu de reconnaître ce résultat significatif et d'explorer comment amener les Canadiens et Canadiennes qui fument encore à adopter une option prouvée moins nocive, Santé Canada propose des règlements qui rendent les choses plus difficiles pour les fumeurs d’abandonner la cigarette au détriment du vapotage, en interdisant la presque totalité des saveurs utilisées dans les vapoteuses, tout en ajoutant une nouvelle taxe sur le vapotage en 2022.

Encore plus inquiétant, Santé Canada admet que ces mesures sont susceptibles de ramener les vapoteurs au tabagisme ou d'empêcher les fumeurs actuels de passer au vapotage comme en fait foi cet extrait. [Gazette du Canada, Partie 1, volume 155, numéro 25 : Décret modifiant les annexes 2 et 3 de la Loi sur le tabac et les produits de vapotage (arômes)]

*Les vapoteurs comme moi préfèrent les produits aromatisés. Nous essayons d'arrêter de fumer. Nous ne voulons pas vapoter quelque chose qui a le goût d'une cigarette.*

*Nous avons été des dizaines de milliers de vapoteurs à s’opposer à la proposition de Santé Canada, mais nous avons été ignorés.*

*C'est une question très personnelle pour nous. Nous faisons partie des gens qui ont vécu tout le processus difficile d’essayer d'arrêter de fumer. Le vapotage avec les saveurs nous a sauvé la vie.*

*Je demande à tous les député(e)s : ne laissez pas Santé Canada nous priver de ce choix qui sauve des vies. Ce serait une grave erreur. Si vous en doutez, vous ignorez les témoignages déposés par 1 million de vapoteurs canadiens qui sont parvenus à cesser de fumer.*

*Si Santé Canada va de l’avant avec son projet et interdit les saveurs dans les produits de vapotage, dès l’an prochain, vous pourrez célébrer la Semaine nationale du retour au tabagisme plutôt que la Semaine nationale sans tabac.*